



Monsieur l'Inspecteur d'Académie, mesdames et messieurs les membres de la commission administrative paritaire départementale.

Notre déclaration sera brève.

Cette CAPD se tient aujourd'hui dans un contexte de lutte sociale. De nombreux travailleurs de tous horizons contestent la réforme des retraites que veut imposer le gouvernement. Dans l'Education Nationale, l'autoritarisme du ministre qui prétend réformer sans concertation et en ignorant les avis négatifs des usagers et des personnels engendre des mouvements de colère légitimes. Comment comprendre ou admettre qu'on nous parle de dialogue en même temps qu'on envisage la disparition du paritarisme et de toute transparence dans l'information des collègues ?

Les points que nous allons aborder aujourd'hui dans cette CAPD sont pourtant tous des exemples de l'importance du paritarisme.

Sur les promotions, plus particulièrement, les avancements accélérés, notre présence aujourd'hui permet de garantir aux collègues que les règles qui président à cet exercice ont été respectées. Qu'il n'y a pas à suspecter la possibilité que certaines ou certains auraient bénéficié de passe droit... Qu'en sera-t-il l'année prochaine ?

Sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur-trice, il en va de même, les collègues seront informé-es de nos interventions. Nous les pousserons à se tourner vers vous pour comprendre comment surmonter les difficultés que la commission a pu déceler.

Enfin sur les départs en formation CAPPEI vous entendrez les avis, les besoins qui remontent des écoles.

Nous sommes ici pour porter la voix de tous les collègues et leur garantir une équité de traitement en permettant la transparence de la gestion de leurs carrières. Ce gouvernement en détruisant les commissions paritaires prend un chemin opposé.

Les délégué-es élu-es du SNUipp-FSU Dordogne